III

Chronique du Patronage.

L'ŒUVRE D'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL POUR LE DÉPARTEMENT DE L'OISE. - Le rapport d'ensemble présenté à l'assemblée générale du 27 avril 1922 est particulièrement intéressant, car il montre comment, grâce à la persévérante ingéniosité de son président, notre collègue M. Léon Boullanger, une œuvre d'assistance par le travail a pu fonctionner malgré la guerre, sauf pendant les périodes (40 jours en 1911 et 20 mois du 11 février 1918 au 15 octobre 1919) où locaux et mobiliers ont été réquisitionnés pour les besoins de l'armée, et comment elle a pu se relever, retrouver ses adhérents dont les cotisations, tombées à 20 francs en 1919, atteignaient 675 francs en 1921, en un mot rendre le même service qu'avant la guerre et accroître le nombre des hospitalisés (54 en 1921 alors qu'antérieurement la moyenne ne dépassait pas 25), le nombre des journées de présence (1.566), le chiffre des salaires gagnés à la maison (5.868 fr. 25) et chez les particuliers (5 238 fr. 75) et le chiffre des pécules (1.647 fr. 13), dont plusieurs on été employés en livrets de la Caisse d'épargne ou en bons de la Défense nationale.

Depuis sa fondation, la maison de Goincourt a hospitalisé 1.302 sans-travail qui ont fourni 65.875 journées. Et qu'on ne dise pas que l'établissement n'est pas utile aux honnêtes gens: parmi les patronnés hospitalisés en 1921, 20 n'avaient pas d'antécédents judiciaires.

Le budget de 1922 s'équilibre, mais paraît devoir absorber tout l'encaisse; il est vrai qu'il ne comprend que pour mémoire les subventions habituelles du gouvernement et du Conseil général de l'Oise. Il faut espérer qu'elles ne manqueront pas à une cause qui a à son actif de si beaux services.

Société générale pour le patronage des libérés. — D'après le rapport présenté le 27 février 1922 à l'Assemblée générale par M. le conseiller Vallet, secrétaire général, la Société a prêté son assistance, en 1921 à 869 patronnés, dont 33 femmes; 108 hommes ont été assistés sans passer par l'asile. Sur les 761 autres, 144, dont 22 femmes ont été placés; 544 hommes sont sortis à l'expiration du délai d'hospitalisation sans faire connaître s'ils étaient parvenus à trouver un emploi, mais il paraît certain que la plupart d'entre eux ont pu y réussir; 32 (dont 3 femmes) ont quitté l'asile clandestinement; 5 hommes sont entrés à Nan-

terre ou dans un hospice; 2 ont été arrêtés pour délits antérieurs; 1 homme seulement a dû être renvoyé pour indiscipline.

La Société a été saisie de 115 demandes d'intervention en vue de faire obtenir la libération conditionnelle: elle a écarté 57 de ces suppliques; pour 51 autres, elle a émis un avis favorable et délivré un certificat de travail. Deux libérés seulement ont été confiés à sa surveillance; leur conduite est bonne. M. le Secrétaire général signale que les détenus des établissements pénitentiaires des départements ont intérêt à s'adresser de préférence au patronage local, la Préfecture de police étant en principe hostile à l'arrivée à Paris des libérés de province.

La fabrication des ligots et des botillons a sensiblement diminué par suite de l'installation d'un établissement concurrent dans le quartier et de la diminution des commandes des administrations publiques résultant de la généralisation du chauffage central. Le chômage général des imprimeries a ralenti l'activité de l'atelier de brochage. Cependant la situation pécuniaire de la Société s'est améliorée grâce à la concentration des dépenses. Le déficit n'est plus que de 216 fr. 80. Mais la canalisation des voies privées qui sur une longueur de 75 mètres bordent l'asile des hommes, va entraîner des dépenses élevées qui absorberont une grande partie des réserves.